

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Dos n° 59915
Nº M21- 0018512

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2152 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL OUATHIDI LAKTOUB

Date de naissance : 01.01.1942

Adresse : 46, RUE 02 Hay Ennaïf Sidi Othmane

CASABLANCA.

Tél. : 06 00 77 88 58 Total des frais engagés : 111 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A215 /2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 21/01/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/12/21	2021	CS	210	Dr. AATOUR M. E. Spécialiste de la Chirurgie et Maladie des Gencives et des Tissus Mous
6/12/21	échographie matrice de mycose K1g		50 Dhs	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/12/21	314,60 Dhs PHARMACIA CASA Bd Abdellah Benkouider Rue 3 N°73 Sidi Othmane Casa Tél. 0524 4455

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'exécution.

Dents Traitées	Nature Soins	Coef. Ut. AV:	PPV (DH)	Coefficient des Travaux									
SO				421,00									
LOT 200283 EXP 03/2023 PPV 149,50 DH													
 TOBRADEX® POMMADE OPTIQUE 3,5G Boîte de 1 tube Laboratoires Sothema Bouskoura A.D.S.P. Maroc N° 71/DMP/21/NCI EXP : 09/2021 6 1118001070596 Laboratoires Sothema Bouskoura A.D.S.P. Maroc N° 71/DMP/21/NCI PPV : 35,70 DHS 40883													
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> (Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553
H	25533412	21433552											
D	00000000	00000000											
B	35533411	11433553											
Coefficient des Travaux MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION													
A ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION													

مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Laheen El Arjouna et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail: Cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le :

Dr. AATOUF Abdelfattah
Spécialiste de la Chirurgie
et Maladie des Yeux
276, Boulevard Rida Gudira C/D
Casablanca - Tel : 05 22 57 59 59
Fax : 091044669

Spec pour Mme S. V.

119,- net 2

42,- Prendre 20 mg S. V.

3 P + Spec pour Mme S. V.

36,- Transfere Coller S. V.

- Transfere et le S. V.

33,- Spec pour Mme Coller S. V.

54,- Transfere et le S. V.

30,- Comptez S. V.

344,60

Dr. AATOUF Abdelfattah
Spécialiste de la Chirurgie
et Maladie des Yeux
276, Boulevard Rida Gudira C/D
Casablanca - Tel : 05 22 57 59 59
Fax : 091044669

AYA MASSID HAY NOUR
PHARMACIE
Bn Abdellkacem Sidi Othmane Hay Ennour
Rue 2 N°73 Sidi Othmane - Casablanca
Tel : 05 22 59 44 55

Cabinet Ophtalmologiste
DR AATOUF ABDELFETTAH

276,Bd REDA GUDIRA Cite Djamaa a cote decinema AL MADANIA - CASABLANCA -

Tél. : 0522575859 - Fax: - Email :

Patient: Elouahidi Lakebir**N° de dossier:**

Adresse: -

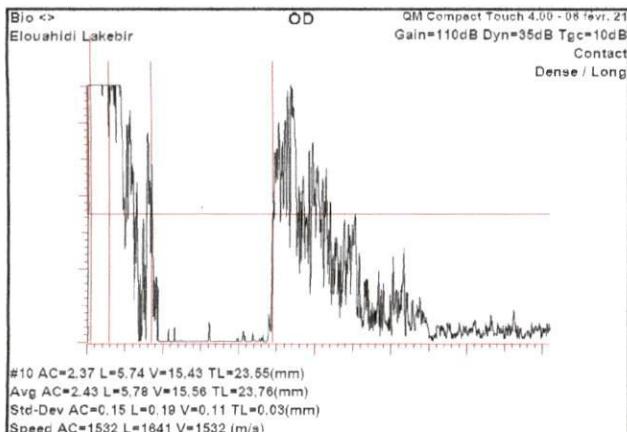
Tél.:

Sexe:

Date de naissance: 01 janv. 1900

Oeil: OD

Date d'examen: 06 févr. 2021



Contact		Dense / Long	Œil Normal *	
Mesure Sélectionnée	C.A.(mm)	C.(mm)	V.(mm)	L.T.(mm)
m/s	1532	1641	1532	
#1	2,83	5,33	15,63	23,79
#2	2,37	5,78	15,63	23,79
#3	2,37	5,83	15,59	23,79
#4	2,45	5,66	15,66	23,78
#5	2,37	5,70	15,70	23,78
#6	2,34	5,99	15,40	23,72
#7	2,34	5,99	15,40	23,72
#8	2,41	5,74	15,59	23,74
#9	2,34	5,95	15,43	23,72
#10	2,37	5,74	15,43	23,55
Avg	2,43	5,78	15,56	23,76
Stat-2	2,34	5,99	15,40	23,72
Std-Dev	0,15	0,19	0,11	0,03

Valeurs sélectionnées pour le calcul LIO	Avg	C.A.: 2,43 mm	C.: 5,78 mm	L.T.: 23,76 mm
K Mesuré		K1: 42,00 D @ 0° - K2: 42,75 D @ 0°		K: 42,38 D
Données de Réfraction	Sphère: 0,00 D - Cylinder: 0,00 D @ 0°			

IOL 118.00 P - A = 118,000	IOL (D)	Refract. (D)
SRK-T		
A= 118,000	18,50	1,42
Emme: 20,50 D	19,00	1,07
	19,50	0,72
	20,00	0,36
Ame: 0,00 D	20,50	0,00
IOL Ame: 20,50 D	21,00	-0,37
	21,50	-0,73
	22,00	-1,11
	22,50	-1,49

IOL 118.10 P - A = 118,100	IOL (D)	Refract. (D)
SRK-T		
A= 118,100	18,50	1,49
Emme: 20,61 D	19,00	1,14
	19,50	0,79
	20,00	0,44
Ame: 0,00 D	20,50	0,08
IOL Ame: 20,61 D	21,00	-0,28
	21,50	-0,65
	22,00	-1,02
	22,50	-1,39

IOL 118.30 P - A = 118,300	IOL (D)	Refract. (D)
SRK-T		
A= 118,300	19,00	1,29
Emme: 20,84 D	19,50	0,95
	20,00	0,60
	20,50	0,25
Ame: 0,00 D	21,00	-0,11
IOL Ame: 20,84 D	21,50	-0,47
	22,00	-0,84
	22,50	-1,21
	23,00	-1,58

IOL 118.40 P - A = 118,400	IOL (D)	Refract. (D)
SRK-T		
A= 118,400	19,00	1,37
Emme: 20,96 D	19,50	1,02
	20,00	0,68
	20,50	0,33
Ame: 0,00 D	21,00	-0,03
IOL Ame: 20,96 D	21,50	-0,39
	22,00	-0,75
	22,50	-1,12
	23,00	-1,49

Dr ATOUF A. Chirurgien
Spécialiste de la Chirurgie
et Maladie des Yeux
276 Bd Rida Djedda - Casablanca
Télé: 0522575859 - GSM: 0651184173 (japonais)

09/1/18